

Projet d'aménagement : présentation d'un avenir possible

Nathalie Sordel de la société ABCD géomètres experts et Christophe Brisé d'Ateliers 71 ont présenté mercredi une étude préliminaire, qui leur avait été commandée en prévision du réaménagement et de la sécurisation des abords du groupe scolaire.

L'étude englobe la rue de la Gare, le groupe scolaire, le champ de foire, le gymnase et la place et le carrefour de la Gare.

Elle pose également la question de l'avenir des sept parcelles cadastrales (majoritairement privées) situées à l'arrière de l'école.

« Bien sûr, tout cela ne sont que des idées », a précisé Christophe Brisé, architecte, une sorte de plan d'aménagement sur la comète, où toutes les permis sur le papier et forme un ensemble cohérent de développement pour la commune. »

Le projet vise à imaginer et harmoniser un ensemble de lieux de vie du futur accroissement de Cousance, vers l'ouest. C'est une base de travail et de réflexion nécessaire pour la commission travaux de la municipalité.

■ Les autres points abordés

Comme bon nombre de communes jurassiennes, sur proposition du maire et après débat, le conseil municipal accepte le transfert de la compétence gaz au SIDEC.

La commune est ainsi dégagée des responsabilités liées à l'organisation, au contrôle et à la distribution publique du gaz.

En début de séance, Colette Clément et Jean-Claude Barbier ont refusé



■ Un parking devrait être créé sur le champ de foire, qui devrait néanmoins garder son caractère verdoyant.

Photo Nicolas BROUSSANO

d'approuver le compte rendu du précédent conseil. Ils demandent que les motifs de leurs fréquentes oppositions soient notifiés dans les comptes rendus.

Ils ont refusé plus tard de voter pour la vente d'un terrain de 5 hectares, situé rue du Glacier, estimant que le conseil avait voté contre cette transaction en juillet 2015 et que les conditions financières en restaient inchangées. Ils pensent que c'est une réserve foncière à conserver.

Après débat, le conseil municipal a accepté la vente, « à un très bon prix pour une parcelle qui ne sera plus constructible après révision du PLU ». Une photocopieuse à monnaie a

été installée au pôle d'accueil et de service de l'agence postale.
« Cousance Mag », journal municipal,

sera disponible à partir du 12 février.
CONTACT : mairie, 03.84.85.90.21.



■ L'étude propose la création d'une coursive-abri bus qui ferait le lien entre les deux entrées de l'école. Photo Nicolas BROUSSANO